



Canadian Bureau for
International Education
Bureau canadien de
l'éducation internationale

MISE À JOUR HEBDOMAIRE SUR LE COVID19 **20 mars 2020**

À tous-toutes les étudiant.e.s internationaux qui font actuellement partie des programmes de bourses d'études administrés par le BCEI:

Aucune journée ne passe sans des nouvelles sur l'évolution de la pandémie et les réactions tant dans votre province, au Canada que dans le monde.

Le BCEI poursuit sa surveillance quotidienne de la situation et de ses impacts.

Nous souhaitons chaque semaine le vendredi vous transmettre une mise à jour hebdomadaire. Cette mise à jour reprendra les principales nouvelles et particulièrement celles qui ont un impact sur vous.

Nous vous invitons à demeurer à l'affût des informations publiées par votre établissement d'enseignement (section attitrée à la Covid19 sur le site internet OU courriels transmis) qui fait aussi le suivi heure par heure de la situation. Nos gestionnaires de programme de bourses suivent aussi la situation et vous informerons si requis d'informations particulières.

La pandémie continue de croître mondialement et nous partageons votre stress vécu de ne pas être avec vos proches dans vos pays et votre santé et votre bien-être demeurent notre principale préoccupation en cette période de crise sanitaire mondiale.

NOUVELLES IMPORTANTES DE LA SEMAINE

Voici les éléments qui ont retenu notre attention cette semaine et qui peuvent vous affecter:

LE LUNDI 16 MARS 2020, LE GOUVERNEMENT CANADIEN A DÉCIDÉ DE FERMER SES FRONTIÈRES AUX VOYAGES INTERNATIONAUX

COMMENT CETTE DÉCISION AFFECTE-T-ELLE LES ÉTUDIANT.E.S INTERNATIONAUX ?

En début de semaine, le Premier Ministre Trudeau a communiqué que les étudiant.e.s internationaux et les travailleur.euse.s étranger.ère.s, y compris les titulaires de permis d'études et de permis de travail postuniversitaire qui se trouvent actuellement à l'extérieur du Canada et des États-Unis ne seront pas autorisés à monter à bord d'un avion pour revenir au Canada, sauf s'ils sont l'époux.se, le.la conjoint.e de fait ou l'enfant à charge d'un.e citoyen.ne canadien.ne ou d'un.e résident.e permanent.e.

Ce vendredi 20 mars 2020 à 20h22, un communiqué de presse du Gouvernement du Canada a précisé que les exemptions aux restrictions relatives au transport aérien s'appliqueront aux étranger.ère.s qui se sont engagés à travailler, à étudier ou à s'établir au Canada, et qu'il.elle.s seront considérés comme des voyageur.euse.s essentiel.le.s en ce qui concerne les restrictions à la frontière terrestre. Cela comprend :

- les travailleur.euse.s étranger.ère.s temporaires ;
- les étudiant.e.s internationaux qui détenaient un permis d'études valide ou qui avaient été approuvés pour un permis d'études lorsque les restrictions de voyage sont entrées en vigueur le 18 mars.

Le Gouvernement du Canada a indiqué que les étudiant.e.s admissibles ne devraient pas essayer de se rendre au Canada immédiatement. Le Gouvernement annoncera quand les exemptions seront en place, ce qu'il prévoit faire au début de la semaine prochaine.

Nous communiquerons toute mise à jour pertinente de cette situation en évolution dès qu'elle sera disponible. Nous attendons d'autres mises à jour officielles du gouvernement du Canada sous peu.

CETTE SEMAINE, LE GOUVERNEMENT CANADIEN A FAIT SAVOIR QUE LA FRONTIÈRE CANADO-AMÉRICAINNE SERAIT FERMÉE LE VENDREDI 20 MARS 2020 (23H59) AU SOIR POUR LES DÉPLACEMENTS NON ESSENTIELS

QUEL EST L'IMPACT SUR LES ÉTUDIANT.E.S INTERNATIONAUX VENANT DES ÉTATS-UNIS AU CANADA?

Les étudiant.e.s internationaux, les travailleur.euse.s munis d'un visa et les travailleur.euse.s internationaux temporaires pourront entrer au Canada depuis les États-Unis, en espérant qu'ils respecteront la demande du gouvernement de s'isoler pendant 14 jours.

Les institutions canadiennes sont en train de mettre en œuvre de nouvelles mesures liées aux demandes de plus grande distanciation sociale sur leurs campus. Ces mesures comprennent la conversion des cours en ligne et la réduction significative du nombre d'étudiant.e.s vivant actuellement en résidence sur le campus.

QUE DOIS-JE FAIRE SI JE REÇOIS UN AVIS DE MON INSTITUTION M'INFORMANT QUE LES RÉSIDENCES SONT FERMÉES ET QUE JE SUIS TENU DE QUITTER LES LIEUX À UNE DATE DONNÉE ?

Veillez contacter directement le.la responsable de votre programme de bourses d'études pour discuter de cet avis. Nous avons été en communication avec un grand nombre de nos étudiant.e.s boursier.ière.s qui ont reçu de tels avis ces derniers jours. De nombreux établissements s'apprêtent à faire des exceptions pour les étudiant.e.s internationaux vivant en résidence sur leur campus. Le personnel du BCEI entreprendra les démarches nécessaires pour soutenir nos étudiant.e.s pendant cette période stressante afin de les aider à obtenir une option de vie sécuritaire.

Dans certains cas où les étudiant.e.s internationaux ont obtenu une exception et ont été autorisés à continuer à vivre en résidence, ils ont dû/devront déménager dans de nouvelles chambres afin de se conformer aux directives de santé et de sécurité publiques des collectivités locales et provinciales du Canada.

Rappel des mesures si vous commencez à avoir des symptômes de COVID-19 ?

Si vous commencez à présenter [des symptômes](#) de COVID-19, veuillez-vous isoler des autres le plus rapidement possible. Appelez immédiatement un.e professionnel.le de la santé ou l'autorité de santé publique de la province ou du territoire où vous vous trouvez (consultez la liste de contacts ci-dessous).

Une fois en contact avec les autorités sanitaires, il vous sera demandé de décrire vos symptômes et vos antécédents de voyage. Les professionnel.le.s de la santé vous donneront des conseils sur ce que vous devez faire.

NE VOUS DÉPLACEZ PAS AU SERVICE DES URGENCES DE L'HÔPITAL A MOINS QUE LES AUTORITÉS DE SANTÉ PUBLIQUE CONTACTÉES VOUS L'ONT DEMANDÉS.

Autorités de santé publique	
Provinces/Territoires	Numéro de contact
Alberta	811
Colombie Britannique	811
Manitoba	1-888-315-9257
New Brunswick Nouveau Brunswick	811
Terre Neuve et Labrador	811 or 1-888-709-2929
Territoires du Nord-Ouest	911
Nouvelle Ecosse	811
Nunavut	1-867-975-5772
Ontario	1-866-797-0000
Ile du Prince Édouard	811
Québec	1-877-644-4545
Saskatchewan	811
Yukon	811

Si vous avez d'autres questions sur la réponse du BCEI au COVID-19 à l'appui des programmes de bourses d'études administrés par le BCEI, veuillez communiquer directement avec les gestionnaires de votre programme de bourses d'études.

Le BCEI continue de surveiller la situation et demeure attentif à vos préoccupations et à votre sécurité. Le BCEI vous enverra par courriel des mises à jour avec les nouveaux renseignements à mesure qu'ils apparaîtront.

Chacun.e d'entre vous demeure au premier plan de nos pensées et nous nous engageons à vous soutenir au mieux de nos capacités en cette période d'incertitude mondiale. Nous resterons en étroite communication avec vous et, entre-temps, nous espérons que chacun.e d'entre vous restera en sécurité et bien dans sa communauté canadienne respective.

Larissa Bezo
Présidente du BCEI